

Ci dessous ma demande auprès du ministere public. Suite à l'avis de contravention ci-joint, le 3 janvier dernier à 16h33, un agent a contrôlé mon véhicule Peugeot immatriculé -----, à la vitesse retenue de 51Km/h pour 50. Je vous transmets les photos pour que vous constatiez par vous même que venant de la 4 voie à 90Km, il faut freiner pour être à 50Km/h au passage du panneau et vu la visibilité et la longueur de la ligne droite on se laisse décélérer pour être à 50 quelques dizaines de mètres après le panneau. J'ai été contrôlé à 51Km/h et n'estime pas avoir été dangereux sur cette route au point d'être sanctionné de 90€ et 1 point sur mon permis. De par ma situation de demandeur d'emploi à 55ans, ces 90€ me sont importants et vous demande votre clémence quant à cette infraction. Beaucoup de gens doublent à cet endroit à plus de 50km/h vu la longueur de la ligne droite et le peu de fréquentation de cette route à contre sens, réservée pour la société de dépannages Medici. Confiant en vos diligences et dans l'attente de vous lire, Et bien leur réponse est que le ministère public va diligenter des poursuites à mon encontre, donc me verbaliser de 90€ et me retirer le point. Mon envie: une mobilisation générale pour une journée anti radars. Bravo pour la pertinence de votre vidéo que j'ai transmise à tous mes contacts.